



Vos médecins sont membres de l'association ASALEE : ils se sont adjoints la collaboration d'une infirmière spécialement formée avec laquelle, ensemble, ils vous proposent une prise en charge innovante dans le cadre de protocoles de coopération\* agréés par la Haute Autorité de Santé.

- Si vous êtes **diabétique ou à risque de diabète**, pour mieux comprendre et bien prendre en charge votre maladie, et être à jour de vos examens ;
- Si votre **tension artérielle** le nécessite : pour la contrôler par la mesure de votre tension chez vous avec un appareil en prêt ; et si nécessaire faire les ECG de contrôle ;
- Si vous avez des facteurs de risque **cardio-vasculaire (tension, cholestérol, surpoids)**, pour les prévenir et les suivre;
- Si vous êtes **fumeur** et que vous souhaitez faire le point ; et en particulier bénéficier d'une mesure régulière de votre capacité de souffle ; ou **être accompagner à l'arrêt du tabac**.
- Si vous souhaitez **tester votre mémoire** ;

**Prenez contact avec l'infirmière pour en savoir plus**

**ROUX ESTELLE**

**N° 06 75 80 94 96**

L'infirmière est présente les jeudis et vendredis de 8h00 à 17h00 et vous reçoit sur rendez-vous.

Elle vous remettra une information très complète lors d'une première rencontre afin que puissiez adhérer en pleine connaissance de cause à ce nouveau service.

**A tout moment, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.**

\*Les protocoles proposés par Asalée font l'objet d'un agrément donné par la Haute Autorité de Santé dans le cadre de l'article 51 de la Loi HPST 2010

\*\*L'activité est dérogatoire au sens où les activités ou actes pratiqués par l'infirmière viennent en complément du décret de compétence infirmier du 24 juillet 2004